



# Mémoire

## Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Présenté par

La Chambre de commerce de Port-Cartier  
et  
La Corporation de développement économique  
de la région Port-Cartier

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Décembre 2008

## Table des matières

Présentation Chambre de commerce de Port-Cartier et Corporation de développement économique de la région Port-Cartier.....	3
Retombées économiques du projet Romaine.....	4
Impact sur les industries forestières et minières.....	6
Production d'énergie verte.....	7
Création de richesse collective.....	8
Recommandation.....	9

**Présentation**  
**Chambre de commerce de Port-Cartier**  
**et**  
**Corporation de développement économique de la région Port-Cartier**

**La Chambre de commerce de Port-Cartier** a vu le jour en 1962 et a obtenu son incorporation en 1979, avec 30 membres actifs. Aujourd'hui, la Chambre de commerce compte plus de 140 membres.

Depuis ses premières heures, hommes et femmes de chez-nous ont cru au pouvoir économique de notre région, ils ont investi temps et argent pour faire grandir notre communauté.

La Chambre est intervenue entre autres, dans les importants dossiers tels la naissance de Produits forestiers Arbec à Port-Cartier, la deuxième phase d'Aluminerie Alouette à Sept-Îles ainsi que le projet SM III d'Hydro-Québec au début des années 90.

**La Corporation de développement économique de la région Port-Cartier** est un organisme à but non lucratif (OBNL). Elle opère sous l'autorité de la partie trois des compagnies depuis sa fondation en 1978.

Sa mission est principalement de favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique de la région Port-Cartier. Seize (16) administrateurs composent le conseil qui proviennent des différents milieux économiques de la région Port-Cartier.

Au niveau des dossiers économiques régionaux, la Corporation est habituellement impliquée dans les grands dossiers. Nous avons investi du temps dans les dossiers de la Phase II d'Alouette, la réalisation des installations hydroélectrique SM III par Hydro-Québec, dans l'implantation de Produits forestiers Arbec à Port-Cartier et finalement la construction du nouveau Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier.

La Corporation de développement économique s'associe continuellement avec la Ville de Port-Cartier ainsi qu'avec la Chambre de commerce pour faire avancer les dossiers économiques.

## Retombées économiques du projet Romaine

Le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine représente une opportunité de développement historique pour la Minganie, la Côte-Nord et le Québec. La construction du complexe Romaine sera le moteur économique important durant la période d'instabilité économique mondiale que l'on vit présentement.

Rares sont les projets d'une durée de plus de onze (11) ans. Une génération de travailleurs et travailleuses réussira à préserver le savoir faire québécois dans le développement hydroélectrique. Une multitude d'entreprises de la région et du Québec décrocheront des contrats intéressants. Sur la Côte-Nord, par expérience, nous savons pertinemment l'impact socio-économique positif qu'ont les grands projets. Nous connaissons la réalité d'investissement majeur tel la Phase II de l'Aluminerie Alouette avec 1,4 milliard de dollars. Nous concevons et comprenons facilement quel sera l'impact d'un projet d'investissement de plus de 6,5 milliards de dollars<sup>1</sup>.

Les retombées économiques régionales de 1,3 milliard de dollars<sup>2</sup> permettront possiblement à plusieurs entreprises de la Côte-Nord d'augmenter leur chiffre d'affaires et leur expertise. Des entreprises nous confirmaient que de réaliser des contrats dans le cadre d'un projet d'Hydro-Québec oblige à la rigueur et que cela est très formateur. Il devient plus facile par la suite d'évoluer sur des grands chantiers privés.

L'idée de créer un fonds de développement économique avec une pérennité assurée nous plaît beaucoup. Munir la MRC Minganie d'un tel outil favorisera le développement futur d'autres projets. La population pourra voir les impacts de ce fonds. En comparaison, lors de la réalisation du projet SM III, au début des années 1990, le territoire de la MRC de Sept-Rivières avait reçu une somme de 28 M\$. Ce programme de mise en valeur des infrastructures (PMVI) a eu un impact certes, mais sans pérennité.

- 1- Hydro-Québec, Complexe Romaine, Allocution d'ouverture audiences Havre-St-Pierre, le 27 octobre 2008, p.32
- 2- Idem 1, p.70

Nous espérons également de tout cœur que le projet Romaine favorisera l'amélioration de la route 138, principalement le tronçon Baie-Comeau / Port-Cartier. L'augmentation de l'achalandage routier, provoquée par ce projet, obligera les politiciens à investir davantage d'argent dans le développement de notre route. Il est phénoménal, qu'encore aujourd'hui, notre seul lien routier avec le reste du Québec, la route 138, soit d'aussi piètre qualité. Si rien n'est fait, l'augmentation de l'achalandage risque fort bien de décupler nos problèmes actuels.

Finalement, les projets d'Hydro-Québec sur la Côte-Nord ont toujours été bénéfiques pour notre développement économique. Le projet Romaine ne fera pas exception à cette règle. Ce projet combiné au projet Petit-Mécatina pourrait représenter deux décennies de travail dans la construction. C'est très important et significatif pour nos gens et notre économie.

## **Impact sur les industries forestières et minières**

Le développement du complexe de la rivière Romaine aura un impact important pour l'industrie forestière à l'est de la Côte-Nord. La nouvelle route du complexe facilitera l'accès à de nouveaux territoires de coupe. La scierie de Rivière St-Jean pourra diminuer sensiblement les coûts d'approvisionnement en matière ligneuse. La compétitivité de cette entreprise s'en verra améliorée directement. La réalisation du projet Romaine d'Hydro-Québec favorisera le maintien d'emplois dans le domaine forestier.

De plus, la récupération des bois des quatre (4) bassins devrait donner un avantage aux forestières de la Côte-Nord en rendant disponible un volume ponctuel de fibres. En période de crise, tel aujourd'hui, tous les petits avantages sont les bienvenus.

À Port-Cartier, la réalisation de SM III a joué un rôle de catalyseur dans le démarrage d'Uniforêt, aujourd'hui Produits forestiers Arbec. Plus de 75 M\$ ont été investis dans la construction d'une scierie. Nous avons créé plus de 500 emplois dans la région Port-Cartier. Nous croyons fermement que la région de la Minganie pourra faire de même et récupérer les emplois reliés au domaine forestier dans les prochaines années.

L'industrie minière bénéficiera également de l'ouverture du territoire avec la construction de la nouvelle route. L'amélioration des connaissances géologiques favorisera l'augmentation du potentiel minéral de la Minganie. Auparavant, l'utilisation de l'hélicoptère rendait prohibitif les coûts reliés à la prospection. Dans le futur, les prospecteurs de la région parcourront davantage de terrain, en véhicule, pour le même budget.

La présence de nouvelles lignes électriques de transport pourra aussi améliorer les chances d'implantation de nouvelles entreprises en Minganie et sur la Côte-Nord. L'accès à de l'énergie pourra devenir un facteur important d'implantation pour une entreprise dans le futur.

## **Production d'énergie verte**

La production d'énergie à partir de l'hydroélectricité n'a plus à montrer ses avantages environnementaux. En ces temps de changements climatiques, nous avons tout avantage à substituer l'énergie produite à partir du charbon par celle hydraulique. L'empreinte environnementale laissée par cette dernière est beaucoup moins dommageable. Pourquoi devrions-nous se priver d'un avantage aussi important que représente l'abondance de cours d'eau au Québec ?

Les acteurs socio-économiques de l'ouest canadien favorisent sans trop de restriction le développement de l'industrie du pétrole avec l'exploitation des gisements de sables bitumeux. Le Québec doit mettre l'emphase sur le développement hydroélectrique, source d'énergie renouvelable. La province pourrait devenir le leader incontesté de la production propre, source d'énergie verte pour l'est de l'Amérique du nord.

## Création de richesse collective

Hydro-Québec a permis, au fil des décennies, le développement d'une expertise unique au monde dans la construction de barrages hydroélectriques. Ces ouvrages permettent aujourd'hui aux québécois d'avoir accès à une source d'approvisionnement fiable à très bon prix. De plus, il y a également un avantage stratégique indéniable au niveau du contrôle de la source d'énergie. Nous privilégions la production hydroélectrique sur notre territoire plutôt que de dépendre de l'importation massive de pétrole polluant provenant à des milliers de kilomètres de chez-nous.

L'enjeu énergétique est et sera toujours d'actualité. Imaginons que le parc automobile nord-américain subisse une mutation et que plusieurs centaines de milliers de véhicules aient besoin d'une recharge électrique quotidiennement. La demande en énergie verte pourrait exploser. L'introduction des voitures hybrides nous montre que ce jour peut être plus rapproché que l'on pense.

Avec l'augmentation des prix de l'électricité aux États-Unis ces dernières années, et possiblement dans le futur, Hydro-Québec a avantage à évaluer des projets de développement pouvant fournir nos voisins. Nous sommes d'accord pour exporter notre énergie si cela peut permettre d'améliorer l'environnement et est rentable.

L'augmentation de la demande, le transfert vers des marges de production renouvelable ainsi que le renouvellement des infrastructures de production et de transport favoriseront l'augmentation des prix de l'électricité aux États-Unis<sup>3</sup>. Hydro-Québec pourrait alors, avec ses bas coûts de production, augmenter sa présence sur le marché nord-américain.

Néanmoins, l'exportation de notre énergie hydroélectrique ne devrait jamais se faire au détriment des besoins domestiques québécois. L'évaluation de nouveaux projets industriels, qui pourraient créer des emplois ici, devrait se faire avec beaucoup de rigueur. À retombées économiques égales, nous privilégions l'utilisation de notre énergie sur notre territoire.

En construisant de nouvelles capacités de production, Hydro-Québec pourrait contribuer davantage à la création de richesse collective. Ce n'est pas 2 milliards de dollars<sup>4</sup> qui seraient versés à l'état québécois tel qu'aujourd'hui mais plusieurs.

3- The Edison foundation, Why Are Electricity Prices Increasing ?, An Industry-Wide Perspective, June 2006

4- Hydro-Québec, Rapport annuel 2007, 2ième trimestre 2008, notre 18, p.93



## Recommandation

Le projet d'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine revêt une importance capitale pour l'avenir de la Côte-Nord et du Québec. Nous croyons sincèrement que ce projet de plus de 6,5 milliards de dollars constituera une page d'histoire. Dans la mesure où ce projet se réalise en accord avec le milieu, qu'il est économiquement rentable et qu'il est acceptable au niveau de l'environnement, **la Chambre de commerce de Port-Cartier et la Corporation de développement économique de la région Port-Cartier recommandent la réalisation du projet hydroélectrique de la rivière Romaine.**

Le projet de la Romaine marquera l'imaginaire de toute une génération.